



Bulletin d'inscription (1 / personne)



Formation ou CURSUS choisi (titre) :

DATES choisies : (mettre toutes les dates)

ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

NOM / PRENOM du chef d'entreprise :

Adresse :

Code postal / VILLE :

N° SIRET Code NAF

TEL : E-Mail :

STAGIAIRE :

Chef d'entreprise salarié autre :

Nom : Prénom : TELEPHONE :

ADRESSE :

SOUHAITEZ-VOUS FAIRE UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION ? OUI NON

Coût de la formation :

Le tarif de la formation est de **330€ HT / Jour**

330€/j x Jours =HT +20% (TVA) = TTC

Je choisis mon mode de paiement :

CHEQUE (encaissé seulement lors de la formation) du montant TTC déterminé ci-dessus.

PRÉLEVEMENTS : En 2 X soit : €TTC / MOIS 1X le jour de la formation / 1x le mois suivant.

JOINDRE UN RIB + REMPLIR LE MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA + SIGNER (ci-joint avec les conditions de ventes) AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION. + DE PRECISIONS : n'hésitez pas à nous contacter.

Vous avez déjà fait des formations chez Ajd'sens en payant par prélèvement : dans ce cas, pas besoin d'envoyer le MANDAT et le RIB - Ni chèque de réservation : Ajd'sens pourra procéder directement au prélèvement le jour de la formation – Merci de vérifier si vous avez changé de RIB dans l'intervalle.

DOCUMENTS à envoyer par COURRIER accompagné d'un
chèque de réservation du montant TTC déterminé ci-dessus
(encaissé à la date de formation / ou rendu si vous choisissez les prélèvements)

Je prends connaissance et **JE SIGNE** les conditions générales de vente au verso (page2)

Conditions générales de vente formation Ajd'sens.

Applications des conditions générales de vente.

Les inscriptions aux formations organisées par Ajd'sens, impliquent l'adhésion pleine et entière du responsable et du participant à la formation aux présentes CGV. Aucune condition particulière ne peut, sauf avis contraire formel et écrit de Ajd'sens, prévaloir contre les présentes CGV.

Tarifs et paiements

Les tarifs de nos formations sont indiqués en Euros HT et TTC sur notre site internet ainsi que sur le bulletin d'inscription. Nos factures sont payables au comptant et sans escompte au plus tard le dernier jour de la formation par chèque, en espèces, virement bancaire ou prélèvements (gratuit) selon des conditions indiquées sur chaque bulletin d'inscription et validés par les 2 parties avant le 1^{er} jour de formation. Le paiement en plusieurs fois est possible uniquement par prélèvements ou par chèque. L'inscription sera validée, dès réception du bulletin d'inscription et du chèque de réservation du montant total TTC de la formation.

Contenu et inscription

Le contenu pédagogique et pratique de nos programmes de formations sont disponibles sur demande par téléphone au 09 66 82 64 13 et sont envoyés à chaque participant dès réception du bulletin d'inscription.

Le matériel, les produits et les modèles sont fournis par Ajd'sens pour toute la durée du stage. Votre place à la formation choisie est réservée à réception du bulletin d'inscription entièrement complété, signé, revêtu du cachet de votre entreprise et accompagné du ou des chèque(s) de réservation du montant total TTC de la formation. Ajd'sens se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire. Le bénéficiaire déclare avoir au moins un diplôme lié au métier du cheveu : Coiffure – centre capillaire – socio-coiffure - barbier...

Toute réservation d'une action de formation engage son demandeur à sa régularisation, par la signature d'une convention de formation avec Ajd'sens à nous retourner au plus tard le jour du stage.

Prise en charge de votre formation

Nous vous précisons que vous pouvez déduire le montant de ces formations dans le cadre de votre budget formation ou vous faire financer par un organisme. Notre entreprise est déclarée au répertoire des métiers de Loire atlantique sous le N° 799 354 675 R.C.S NANTES et notre centre de formation enregistré sous le N° 52 44 07140 44 auprès du préfet de région de pays de la Loire et a obtenu le LABEL QUALIOPI (qualité des OF). Tous les paiements s'entendant comptant dès le démarrage de la formation. En cas de paiement par un organisme de financement, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation. Vous devez régler la totalité du paiement de la formation puis vous faire rembourser par votre organisme OPCO. **Les frais administratifs des documents obligatoires nécessaires pour la prise en charge (DEVIS – CONVENTION – PROGRAMME – CONTENU) sont INCLUS dans le coût de la formation sous condition d'inscription, dans le cas où vous les demandez AVANT votre inscription, nous vous facturerons ces frais 50€HT.**

Report et annulation

Pour favoriser un bon apprentissage, nous nous attachons à faire des groupes de formations homogènes. Toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le bon déroulement de la formation. Nous vous demandons donc de limiter les annulations ou reports à des cas de force majeure. **Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit. Elles ne donnent pas lieu à facturation si elles sont reçues au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage**, en cas de désistement inférieur à 10 jours ouvrés ou en cas d'absence au stage, ce dernier est payable en totalité (sauf cas de force majeure « maladie, accident, décès ... » et sur présentation de justificatifs.) **Cependant, si l'annulation intervient après l'envoi du dossier administratif de prise en charge (établissement du devis, de la convention et du programme) Ajd'sens en facturera les frais, soit 50€HT.** Les demandes de remplacement sont admises à tout moment. Elles doivent être confirmées par écrit pour l'établissement des documents administratifs. Ajd'sens se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session en cas de nombre de participants insuffisant. Une autre date de session ou un autre stage vous sera proposé le cas échéant.

Documents légaux -convocation – attestation de suivi de formation

Une convention de formation professionnelle est établie selon les textes en vigueur et vous sera adressée par mail. Un exemplaire est à nous retourner signé et tamponné avec le cachet de votre entreprise avant le début de la formation. La facture sera remise le jour de la formation ou adressée par voie postale en un exemplaire à l'issue de la formation. L'attestation de présence à notre formation vous est adressée sur simple demande et selon votre exigence ou celle de votre organisme de prise en charge financière. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courrier électronique ou par courrier postal à réception du bulletin d'inscription et du chèque de réservation.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel qui seront communiquées à Ajd'sens pour les besoins de notre service logistique dans l'exécution d'éventuelles commandes pourront être communiqués aux fournisseurs contractuels de Ajd'sens selon leurs besoins. Toutefois, en application de l'article 27 de la loi 78-14 du 06 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations.

Propriétés intellectuelles

Les documents remis aux participants sont régis par les lois sur les droits d'auteur. Ainsi « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants cause est illicite. Toute contravention à la propriété intellectuelle pourra donner lieu à des poursuites pénales.

Loi applicable : Les CGV et tous rapports entre Ajd'sens et ses clients relèvent de la loi française.

CACHET + SIGNATURE

J'ai lu et accepté les conditions générales de vente Date :

Nom de l'entreprise :



Institut végétal du cheveu

École de massage soin capillaire

405 Bis Route de Clisson 44230 St Sébastien S/Loire

Tel École : 09 66 82 64 13

MAIL : ajd-sens@orange.fr SITE: ajdsens.com



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Votre Référence Unique Mandat

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez votre créancier désigné ci-dessous à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de votre créancier.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous aurez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. L'exercice de ce droit de remboursement ne modifie en rien vos droits et obligations à l'égard de votre créancier. Vous demeurez tenu au paiement des sommes dues.

Coordonnées du Titulaire du compte

Nom prénom :

Adresse :

Code postale :

Ville :

E-mail :

Coordonnées bancaires du titulaire

IBAN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Votre Créancier

Identifiant du créancier

F	R	O	3	Z	Z	Z	8	5	D	F	3	F
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Ajd'sens

12 Boulevard d'Alcester

44330 VALLET



TYPE DE PAIEMENT : Récurrent

Ponctuel

Signé à

le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque (ou prestataires de paiements au sens de la directive 2007/64/CE). Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les informations que vous nous avez communiquées dans le mandat de prélèvement SEPA sont nécessaires pour justifier de l'acceptation de celui-ci. Elles seront exclusivement utilisées à cette fin. Vous disposez d'un droit d'opposition, de communication, de rectification et de suppression que vous pouvez exercer par courrier auprès du service Réclamations Ajd'sens 12 boulevard d'Alcester 44330 VALLET.